

Intitulé de l'UE	Education artistique (Partie II)
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Xavier BERNIER	60	Annuelle

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Education musicale - Partie 2	30h	Xavier BERNIER
Education plastique - Partie 2	30h	Tiphène RIVIERE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Education musicale - Partie 2 : 6h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires, 4h de travaux
Education plastique - Partie 2 : 4h de théorie, 26h de travaux

Langue d'enseignement
Education musicale - Partie 2 : Français
Education plastique - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
Curiosité.
Volonté de faire évoluer ses compétences artistiques et pédagogiques.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> ◦ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde (travaillée & évaluée) ◦ S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques (travaillée & évaluée) ◦ Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées (travaillée & évaluée) ◦ Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie (travaillée & évaluée) • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions <ul style="list-style-type: none"> ◦ Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques (travaillée & évaluée) ◦ Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences

visées dans le programme de formation (travaillée & évaluée)

- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants (travaillée & évaluée)
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage (travaillée & évaluée)
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages (travaillée & évaluée)
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage (travaillée & évaluée)

Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Acquérir et ancrer des savoirs, savoir-faire, savoir-être dans les deux disciplines de l'UE, en vue de :
- Préparer, organiser et mener des activités diversifiées au service du développement artistique et global de l'élève et répondant aux exigences des programmes et du Référentiel de Compétences de l'éducation culturelle et artistique

Contenu de l'AA Education musicale - Partie 2

Pratique et analyse d'activités d'écoute, de créativité, de jeux rythmiques et vocaux, de chansons adaptées à l'école primaire

Approfondissement des notions de théorie musicale

Élaboration, réalisation et pilotage d'activités d'éveil musical en stage et en classe

Acquisition des différentes techniques d'apprentissage d'un chant (adaptation, choix, mise en place)

Contenu de l'AA Education plastique - Partie 2

- Permettre que les apprentissages des élèves du primaire prennent sens à l'aide des arts plastiques ;
- S'approprier des techniques plastiques afin de construire des projets adaptés aux élèves du primaire ;
- Création d'outils pédagogiques fonctionnels et adaptés aux élèves du primaire ;
- Initiation à la présentation des travaux et à l'art de la mise en valeur ;
- Préparation aux stages pédagogiques.

Méthodes d'enseignement

Education musicale - Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche par situation problème, cours hybrides si la situation sanitaire l'impose

Education plastique - Partie 2 : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, utilisation de logiciels, recherches personnelles et travail en autonomie. Cours hybrides si la situation sanitaire l'impose.

Supports

Education musicale - Partie 2 : copies des présentations, syllabus, notes de cours

Education plastique - Partie 2 : notes de cours, Consignes; utilisation des outils numériques de la HEH

Ressources bibliographiques de l'AA Education musicale - Partie 2

Pacte d'Excellence, Référentiel d'éducation culturelle et artistique, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2022, Bruxelles

Ministère de la Communauté française. Enseignement fondamental : Programme des études 2009

Ressources bibliographiques de l'AA Education plastique - Partie 2

Programme des études - Ministère de la Communauté française, 2009

Peppin A. & Williams H., L'art de voir, Bruxelles; Casterman, 1992.

Collignon M-C., Guillaud G., Hibon M., Latger A., Tarrou G. et Tavernier R., Les arts plastiques à l'école, Paris, Bordas - Coll. R. Tavernier - 1996

C. Sonheim, "Labo dessin et techniques mixtes", Edition Eyrolles, 2015

S.Schwake, " Labo créatif pour les enfants", Edition Eyrolles, 2015

B.Shay, "Labo collage", Edition Eyrolles, 2016

S. Corfee, "Labo peinture pour les enfants", Edition Eyrolles, 2016

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Education musicale - Partie 2 : 50% Education plastique - Partie 2 : 50%
Langue(s) d'évaluation	Education musicale - Partie 2 : Français Education plastique - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Education musicale - Partie 2 :

Travaux 30%

Examens pratiques 70%

L'évolution des compétences artistiques et pédagogiques des étudiants et le déroulement des cours (pratiques collectives) dépendent très fortement de la participation assidue des étudiants. La présence en cours est donc indispensable et les absences devront être justifiées.

Les évaluations, si la situation sanitaire l'impose, pourront se faire partiellement ou entièrement à distance.

Méthode d'évaluation de l'AA Education plastique - Partie 2 :

Travaux / Rapports Q1 50%

Travaux/Rapports Q2 50%

L'évolution des compétences artistiques et pédagogiques des étudiants dépendent très fortement de la participation assidue des étudiants. La présence en cours est donc indispensable et les absences devront être justifiées.

Les évaluations, si la situation sanitaire l'impose, pourront se faire partiellement ou entièrement à distance.

Année académique : **2022 - 2023**